

compagnie d'un autre chef de ses voisins. Il fut on ne peut plus étonné de voir Champlain. «Est-ce un songe, s'écriait-il, je ne puis en croire mes yeux.»

— Comment Tessonat reçut-il son noble visiteur ?

— Avec la plus grande politesse. Il lui fit visiter son île, il le mena voir son beau cimetière, et lui annonça que le jour suivant il lui ferait grande Tabagie. Champlain pria tous les chefs et les principaux d'entre les sauvages de se trouver en la cabane de Tessonat, leur disant que là il leur ferait connaître ses intentions. On envoya de tous côtés convier les voisins à cette réunion.

Le cimetière sauvage de l'île aux Allumettes a une grande réputation ; nous serions curieux de savoir ce qu'en dit Champlain.

— «Je fus ravi en admiration, dit-il, voyant des sépulcres de forme semblable aux châses, faits de pièces de bois croisés par en haut et fichés en terre, à la distance de trois pieds ou environ sur les croisements, en haut ils y mettent une grosse pièce de bois, et audevant une autre tout debout, dans laquelle est gravée grossièrement (comme il est bien croyable) la figure de celui ou celle qui y est enterré. Si c'est un homme ils y mettent une rondache, une épée enmanchée à leur mode, une masse, un arc et des flèches ; s'il est capitaine, il aura un panache sur la tête, et quelque autre matachia ou enjolivement ; si c'est un enfant, ils lui baillent un arc et une flèche ; si c'est une femme ou une fille, une chaudière, un pot de terre, une cuillère de bois et un aviron. Tout le tombeau a de longueur six ou sept pieds pour le plus grand, et de largeur quatre ; les autres, moins. Ils sont peints en jaune et en rouge, avec des ouvrages aussi délicats que sculpture. Le mort est enseveli dans sa robe de castor ou d'autres peaux, desquelles il se servait en sa vie, et lui mettant toute sa richesse auprès de lui, comme haches, couteaux, chaudières et alènes, afin que ses choses lui servent au pays où il va : car ils croient à l'immortalité de l'âme. Ces sépulcres gravés ne se font qu'aux guerriers, car aux autres ils n'y mettent non plus qu'ils font aux femmes, comme gens inutiles.»

— Le lendemain la Tabagie eut-elle lieu ?

— Immanquablement. Les invités arrivèrent chacun avec son écuelle et sa *micouenne*. Ils s'assirent par terre dans la cabane, sans ordre ni cérémonie. Tessonat leur distribua une sorte de bouillie, faite de maïs écrasé entre deux pierres, mélangée de chair et de poisson coupés par petits morceaux, le tout cuit ensemble sans sel ni poivre. Il avait aussi de la chair rôtie sur les charbons et du poisson bouilli à part. Champlain ne se sentait pas